

## NOUVEL ESPACE DE LOISIRS

**EDITO** Ainsi que nous vous l'avions indiqué en octobre, le **PLATEAU SPORTIF**, nouvel espace de loisirs sportifs et ludiques destinés aux plus petits comme aux plus grands, est aujourd'hui opérationnel. Le gazon synthétique a été mis en place ces jours derniers. Le **PUMPTRACK** (circuit en boucle composé de bosses et de virages, dédié à la pratique du vélo) est également testé par les connaisseurs et amateurs. Le réaménagement du Parc du Lavoir dans sa globalité est en cours d'étude. D'ici quelques mois, ce lieu sera à nouveau propice à la promenade et aux jeux pour le plus grand plaisir de tous. Un panneau d'affichage rappelant les règles en matière de sécurité et de bonne conduite est en cours d'élaboration et sera disponible aux abords du lieu, ainsi qu'un règlement intérieur donnant lieu à un arrêté.

Geneviève FERRE, Adjointe déléguée à la communication

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 29 février 2016

**Vote des taux des taxes locales pour 2016.** Le Conseil, sur proposition de la commission des finances, après vote, décide par 3 abstentions et 14 voix "pour" la revalorisation des taux des taxes de 1% et fixe les taux pour 2016 ainsi :

- la Taxe d'Habitation : 14.02 % (au lieu de 13.88 %),
- la Taxe sur le Foncier Bâti : 15.74 % (au lieu de 15.58 %),
- la Taxe sur le Foncier Non Bâti : 41.03 % (au lieu de 40.62 %).

### Travaux d'aménagement rue des Acacias et rue des Perrières.

- Devis TPB : pour tranchée EP, caniveau, regards et grilles (fournit./pose) pour 1 290 € ht soit 1 548 € ttc.

- Travaux prévus au marché et non réalisés : panneau d'affichage pour 1 300 € ht soit 1 560 € ttc.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'avenant n° 2 au marché TPB pour un montant de - 10 € ht.

**Zone d'Activité du Bourg Neuf :** annulation vente lot C et demande d'acquisition du lot A. Le Conseil prend acte de la demande de résiliation de l'acquisition du lot C M. Lionel Bardou. Le Conseil accepte à l'unanimité la demande d'acquisition du lot A (pour 3 000 m<sup>2</sup>) par M. Lionel Bardou pour 45 000 € ht.

**Mairie :** acquisition de matériel informatique. Le Conseil accepte à l'unanimité l'acquisition de 4 onduleurs et 4 cartouches de sauvegarde près de l'entreprise OMR Infogérance pour un montant de 1 071.70 € ht soit 1 286.04 € ttc.

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2016

**Affaires scolaires :** Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école Ste-Marie du Theil de Bretagne : forfait par élève à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. En fonction des charges de fonctionnement de l'école publique, le coût global par élève est calculé : 1257,17 € pour un élève de maternelle et 287,43 € pour un élève du primaire. Le coût moyen des fournitures scolaires et voyages est de 18,88 € pour un élève de maternelle et 16,89€ pour un élève de primaire. Avec 24 élèves en maternelle et 49 élèves en primaire, la participation à verser pour l'école Ste Marie, pour 2016, est de 44 256,15 €. Le CM donne son accord à l'unanimité pour cette participation.

### Participation aux dépenses de fonctionnement.

- pour les élèves domiciliés dans des communes extérieures et scolarisés à l'école publique du Theil de Bretagne : Il est demandé à la commune d'Essé, la somme de 5223,31 € pour 11 élèves (2 maternelles et 9 primaires). Il est demandé à la commune d'Eancé, la somme de 1276,05 € pour 1 élève de maternelle. Il est demandé à la commune de Retiers, la somme de 608,64€ pour 2 élèves de primaires.

- pour les enfants domiciliés au Theil de Bretagne et scolarisés à l'école privée de Retiers : Nous tenons compte du coût moyen d'un élève de l'école publique de Retiers : 1207,77 € pour un élève de maternelle et 398,18€ pour primaire. Nous ne pouvons donner plus que ce que donne la commune de Retiers ni que ce que nous coûte un élève dans notre école publique. Pour 9 élèves maternelles et 8 primaires, nous versons la somme de 13169,37 € (soit 1207,77€ par élève de maternelle et 287,43 € pour un élève du primaire). Le CM valide à l'unanimité les sommes demandées aux communes extérieures et la somme à verser à l'école privée de Retiers.

**Viabilisation de terrains :** raccordement électrique du lot C (devis ERDF). Le Conseil valide à l'unanimité le devis ERDF pour le raccordement électrique du lot C pour un montant de 872,04 € HT, soit 1046,45 € TTC.

**Aménagement d'un Pumptrack :** présentation du projet et choix de l'entreprise. Le projet se situe au parc du lavoir face au plateau sportif. Sur 44 m de long et 16m de large au niveau du terrain d'implantation, le circuit offrira une longueur d'environ 150m de circuit. Le Conseil valide à l'unanimité le devis de P-Tracks de Treffendel pour un montant de 5000 € ht.

**Réaménagement massif route de Janzé et création massif près du four à pain.** Massif route de Janzé, installation de bancs et création d'un cheminement de la route au portail. Près du four à pain, création d'un massif floral. Le CM valide l'achat de 2 bancs en fer forgé pour 150 € ainsi que l'achat de végétaux et accessoires divers pour un montant de 1641,50 € ht.

## VOTE DES SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS

|   |          |
|---|----------|
| Ass. Anciens Combattants - Le Theil de Bretagne             | 246.00   |
| Ass. Arts et Fantaisies - Le Theil de Bretagne              | 189.00   |
| Ass. Club de la Joie - Le Theil de Bretagne                 | 589.00   |
| Ass. ACCA (Chasse) - Le Theil de Bretagne                   | 288.00   |
| Ass. Parents Elèves Ecole Privée - Le Theil de Bretagne     | 424.00   |
| Ecole Publique - Le Theil de Bretagne (voyage)              | 1 101.20 |
| Ass. La Gaule Theillaise                                    | 189.00   |
| Ass. Art Floral - Le Theil de Bretagne                      | 189.00   |
| Ass. Chemins et randonnées Retiers-LeTheil de Bretagne      | 189.00   |
| Comité des fêtes du Theil de Bretagne                       | 258.00   |
| Amicale Laïque (Ecole Publique) - Le Theil de Bretagne      | 424.00   |
| Ass. A Fonds la Gym - Le Theil de Bretagne                  | 475.20   |
| Ecole Sainte-Marie - Le Theil de Bretagne (voyage RPI)      | 1 420.18 |
| Ass. Crocq Vacances à Retiers                               | 8 323.73 |
| Ass. Espace jeunes à Retiers                                | 3 394.56 |
| Ass. Cycliste du Pays de la Roche aux Fées                  | 66.00    |
| Zénith FM - La Couyère                                      | 100.00   |
| Ass. D'Aide au Développement du Burkina-Faso à Retiers      | 66.00    |
| Les Petits Petons - Le Sel de Bretagne                      | 19.70    |
| Ass. L'Escalade de Marcillé-Robert                          | 19.70    |
| Union Cycliste de Retiers                                   | 299.20   |
| Club de Judo de Retiers                                     | 140.80   |
| Ass. Gymnastique Volontaire de Coëmes                       | 70.40    |
| Ass. Retiers Pays de la Roche aux Fées Hand Ball            | 422.40   |
| AMR - Musculation resterienne                               | 140.80   |
| Tennis Club de Retiers/Martigné                             | 105.60   |
| Ass. La Prévention Routière                                 | 65.00    |
| Chambre des Métiers et Artisanat d'Ille et Vilaine - Rennes | 92.70    |
| Institut Paul Cézanne - Fougères                            | 61.80    |
| Lycée JMLamennais Asso. Culture and Co - Retiers            | 648.90   |
| La Noë Saint-Yves - Bain de Bretagne                        | 92.70    |
| Lycée Hôtelier Sainte Thérèse - La Guerche de Bretagne      | 30.90    |
| Bâtiment CFA - Saint Grégoire                               | 92.70    |
| Maison Familiale Rurale de Montauban de Bretagne            | 30.90    |
| Ass. FNATH - La Guerche de Bretagne                         | 66.00    |
| Ass. Les Restaurants du Cœur                                | 66.00    |
| Ass. ADOT Ille et Vilaine                                   | 66.00    |
| Courir pour la Vie  | 66.00    |
| Ass. Secours Catholique de Retiers                          | 66.00    |

## CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance lundi 6 juin à 20h30 salle du Conseil Municipal.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Comme l'an passé, l'éclairage public est éteint le matin et le soir depuis mi-mai jusqu'à fin août.

Jean-Louis Cocault

## FINANCES

Approbation à l'unanimité des Comptes Administratifs 2015 :  
Budget Principal de la Commune

| Fonctionnement                  |                | Investissement                 |               |
|---------------------------------|----------------|--------------------------------|---------------|
| Dépenses                        | 825 907.56 €   | Dépenses                       | 222 489.02 €  |
| Recettes                        | 1 065 688.30 € | Recettes                       | 291 114.96 €  |
| Résultat exercice               | 239 780.74 €   | Résultat exercice              | 68 625.94 €   |
| Résultat au 31/12/2014          | 277 505.36 €   | Résultat au 31/12/2014         | -236 140.01 € |
| Part affecté à l'investissement | 236 140.01 €   | -                              | -             |
| Résultat clôture au 31/12/2015  | 281 146.09 €   | Résultat clôture au 31/12/2015 | -167 514.07 € |
| Résultat global = 113 632.02 €  |                |                                |               |

### Service Public Assainissement Collectif

| Exploitation                   |             | Investissement                 |              |
|--------------------------------|-------------|--------------------------------|--------------|
| Dépenses                       | 60 543.82 € | Dépenses                       | 39 967.56 €  |
| Recettes                       | 72 805.87 € | Recettes                       | 46 939.01 €  |
| Résultat exercice              | 12 262.05 € | Résultat exercice              | 6 971.45 €   |
| Résultat au 31/12/2014         | 2 720.25 €  | Résultat au 31/12/2013         | 118 194.70 € |
| Résultat clôture au 31/12/2015 | 14 982.30 € | Résultat clôture au 31/12/2014 | 125 166.15 € |

### Lotissement « Les Croisettes »

| Fonctionnement                 |               | Investissement                 |                |
|--------------------------------|---------------|--------------------------------|----------------|
| Dépenses                       | 193 417.82 €  | Dépenses                       | 122 142.81 €   |
| Recettes                       | 162 321.81 €  | Recettes                       | 162 933.06 €   |
| Résultat exercice              | - 31 096.01 € | Résultat exercice              | 40 790.25 €    |
| Résultat au 31/12/2014         | 673 857.13 €  | Résultat au 31/12/2014         | - 162 933.06 € |
| Résultat clôture au 31/12/2015 | 642 761.12 €  | Résultat clôture au 31/12/2015 | - 122 142.81 € |

### Viabilisation de terrains

| Fonctionnement                 |             | Investissement                 |               |
|--------------------------------|-------------|--------------------------------|---------------|
| Dépenses                       | 18 376.82 € | Dépenses                       | 14 277.01 €   |
| Recettes                       | 53 052.01 € | Recettes                       | 17 064.62 €   |
| Résultat exercice              | 34 675.19 € | Résultat exercice              | 2 787.61 €    |
| Résultat au 31/12/2014         | 0.30 €      | Résultat au 31/12/2013         | - 17 064.62 € |
| Résultat clôture au 31/12/2015 | 34 674.89 € | Résultat clôture au 31/12/2015 | - 14 277.01 € |

### Zone d'Activités du Bourg Neuf

| Fonctionnement                 |             | Investissement                 |               |
|--------------------------------|-------------|--------------------------------|---------------|
| Dépenses                       | 67 325.18 € | Dépenses                       | 67 325.18 €   |
| Recettes                       | 67 325.32 € | Recettes                       | 65 225.89 €   |
| Résultat exercice              | 0.14 €      | Résultat :                     | - 2 099.29 €  |
| Résultat au 31/12/2014         | 13 402.73 € | Résultat au 31/12/2014         | - 65 225.89 € |
| Résultat clôture au 31/12/2015 | 13 402.87 € | Résultat clôture au 31/12/2015 | - 67 325.18 € |

Affectation des résultats 2015 et vote des Budgets Primitifs 2016 (budget principal et budgets annexes). Au 31 décembre 2015, la commune a un excédent de fonctionnement de 281 146,09 € et un déficit d'investissement de 167 514,07 €.

Le CM valide à l'unanimité la proposition :

- d'affectation des résultats de la section de fonctionnement à la section d'investissement à l'article 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour un montant de 167 514,07 € - de report à la section de fonctionnement pour un montant de 113 632,02 €.

Le CM valide à l'unanimité les BP 2016 suivants :

**BP communal 2016 :**

Section de fonctionnement pour un montant de 1 684 402,18 €

Section d'investissement pour un montant de 1 616 553,72 €

**Service d'Assainissement collectif :**

Section d'exploitation pour un montant de 86 927,01 €

Section d'investissement pour un montant de 173 605,16 €

**Lotissement des Croisettes :**

Section de fonctionnement pour un montant de 711 969,62 €

Section d'investissement pour un montant de 122 142,81 €

**Viabilisation de terrains :**

Section de fonctionnement pour un montant de 156 799,89 €

Section d'investissement pour un montant de 14 277,01 €

**Parc d'Activités du Bourg Neuf :**

Section de fonctionnement pour un montant de 86 557,87 €

Section d'investissement pour un montant de 67 325,18 €

## BIBLIO'THEIL

Coup de cœur ! « La maladroite » de Alexandre Seurat Inspiré par un fait divers récent, le meurtre d'une enfant de huit ans par ses parents, La maladroite recompose par la fiction les monologues des témoins impuissants de son martyre, membres de la famille, enseignants, services sociaux,... Un premier roman d'une lecture bouleversante, interrogeant les responsabilités de chacun dans ces tragédies de la maltraitance. Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30. Contact au 02 99 47 73 55 ou bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr

### FETE DE L'ECOLE PUBLIQUE dimanche 12 JUIN 2016

Début des festivités vers 13h30 avec un défilé sur le thème de la « Solidarité autour du monde » : enfants déguisés et char se rendront en musique au terrain du foot.

Spectacle des enfants suivi d'une grande Kermesse avec tirage de la tombola... De nombreux lots à gagner pour grands et petits, structures gonflables, promenades à poney, pêche à la ligne, stand de tir, alimentation sur place, animations...

**Concours de Palets vers 14h00 : 2 joueurs / 4 palets**

Belle journée en perspective...On vous attend nombreux !!!

### ERRATUM/LE CINEMA PLEIN AIR vendredi 17 JUIN 2016

Organisé par le Comité Consultatif Culture et La Cie Artefact Au Stade André Hoisnard à partir de 20h00 - Entrée 1.00 €  
1<sup>ère</sup> Partie : Projection des films de l'Ecole de Cinéma et des TAP 2016 - Démonstration d'Art de Rue - 2<sup>ème</sup> Partie : **Rio 2** Restauration sur place par l'association **ART FLORAL** - Prévoir vêtements chauds et sièges - Renseignements : **06 24 54 32 90**

### FETE DE LA MUSIQUE - samedi 18 JUIN 2016

organisée par le Comité des Fêtes

Repas moules-frites suivi d'une soirée dansante. A partir de 19h30. Vente de tickets 7€ au Theillais, à la boulangerie et auprès des membres du Comité des Fêtes. Contact : Marc Sorin 06 12 26 18 95

### KERMESSE DE L'ECOLE SAINTE MARIE DU THEIL DE BRETAGNE ET JEANNE D'ARC DE COËSMES- dimanche 26 JUIN

La kermesse des écoles du RPI aura lieu sur le terrain des sports à Coësmes, avec Messe des Familles à l'église de Coësmes. Défilé dans le bourg pour ensuite se retrouver pour le repas galettes saucisses frites (à réserver auprès des écoles). Puis, après-midi festive avec divers stands et danses enfantines. Concours de palets à partir de 14h.

### A FOND LA GYM

Notre association de gym/santé vous informe que les pré-inscriptions sont ouvertes ! Horaires : mardi de 14h à 15h ou jeudi 19h30 à 20h30 en salle de motricité. Nous conservons notre dynamique pour les étudiants/collégiens : séance à 3€, pour s'adapter au rythme scolaire et à leur bourse! Différents ateliers : cardio, renforcement musculaire, pilate, abdominaux, fessiers.... Les cours se déroulent en musique et dans la décontraction. Adhésion 2016/2017 : 85€.  
Contacter Laurence Boussin 06 63 73 66 32.

### L'ATELIER FLORAL

Inscriptions saison 2016-2017 Nous achevons notre année florale, il est temps de penser à la nouvelle saison. Si vous êtes passionnées de fleurs, venez nous rejoindre. Les cours sont animés par Nathalie Hupel et ont lieu un mardi par mois soit l'après-midi à 14h, soit le soir à 20h30 salle André Hoisnard Inscriptions dès maintenant auprès de : *Martine Savouré - 02 99 47 76 87 - Christèle Thomas - 02 99 47 76 35 - ou par mail : atelierfloral.letheil@gmail.com*

### DISPOSITIF ARGENT DE POCHE - Opération du 4 juillet au 13 août - RAPPEL

Vous avez entre 16 et 18 ans et souhaitez rendre service à la collectivité, découvrir un environnement professionnel, contre rémunération. **Merci de déposer votre candidature avant le 10 juin** à la mairie. Sous la responsabilité des agents communaux, vous participerez à des petits travaux d'entretien, de peintures, d'entretien d'espaces verts... Renseignements auprès de Catherine FORESTIER au 06 24 54 32 90

### ASSOCIATION CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL - Planning - JUIN 2016

Covoiturage à 13h45, parking Miescisko à Retiers - Départ randonnée : 14h00  
**Samedi 4 : St Suliac/Rothéneuf** ; sortie à la mer, réservée adhérents  
**Samedi 11 : St-Armel** « la côte Beaudrais » 12,5 kms, variante 9,5 kms  
**Samedi 18 : Rannée** « sur les pas des romains » 10,5 kms  
**Samedi 25 : Pont- Réan ; Le Boël** : la cale de Pont Réan» 11 kms  
Renseignements J-L Cocault 06.31.23.81.96//M.Clouet 06.84.40.78.36

### CLASSES 6 - dimanche 25 SEPTEMBRE 2016

Prix de la journée adulte **33 €** - journée enfant 5-12 ans : **9 €**  
Renseignements C. Forestier 06 25 54 32 90 ou S. Rebours 06 27 86 63 87. Inscription au Theillais avant le 10-09-2016

Parution le lundi 30 mai 2016  
pour infos le theil n° 213 articles à déposer  
pour le **15/06/2016** à la mairie

Responsable de publication : Marie-Annick Boué  
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat  
Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

